

Convocation - Ordre du jour

Lyon, le 12 octobre 2026,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et
institutionnelles

Site Descartes

Mail : ca-secretariat@ens-lyon.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale
supérieure de Lyon qui se tiendra le :

Jeudi 15 octobre 2026 de 9H00 à 12H00

En visioconférence :

<https://us06web.zoom.us/j/84535195915?pwd=2gWYfFu8VNfCzBkbFjD68aq3NaIXmy.1>

ID de réunion: 845 3519 5915

Code secret: 560633

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

0. Point d'actualité

I. PARTIE A (sujets d'orientation générale qui font l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

- I.1. Budget rectificatif n°2- 2026 (vote)
- I.2. RSU 2025 et Index Egalité Professionnelle 2025 (vote)
- I.3. Complément indemnitaire de fin d'année – 2026 (vote)
- I.4. Politique indemnitaire des personnels administratifs : révision des dispositifs. Rifseep 2027-2029/Politique indemnitaire des contractuels BIATSS/NBI : mise à jour des fonctions (vote)
- I.5. Projet de site d'Innovation en « Santé Globale » (information) et avis du CA sur le principe d'une signature des Engagements de Contribution à Projets Collaboratifs (ECPC) (vote)
- I.6. Charte IA (vote)
- I.7. Charte de transition écologique des structures de recherche (vote) et « Boîte à outils » (information)
- I.8. Examen d'une demande de remise gracieuse d'un ancien normalien élève en situation de rupture de l'engagement décennal (vote)

II. PARTIE B (sujets techniques qui peuvent sur demande faire l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

- II.1. Remplacement du Président du Conseil de discipline (vote)
- II.2. Contrats étudiants (Taux de rémunération des étudiants) (vote)
- II.3. Démissions élèves (information)
- II.4. Point bilan contrat de partenariat (information)

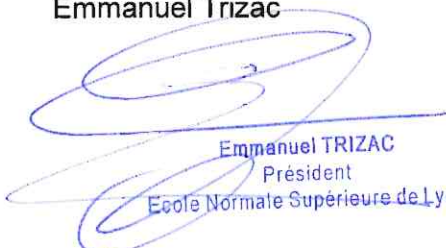
III. POINTS D'INFORMATION**IV. QUESTIONS DIVERSES**

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://extranet.ens-lyon.fr/conseil-administration>.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon,
Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC
Président
École Normale Supérieure de Lyon